

# CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

**33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 16/10/2018

L'an deux mille dix-huit le seize du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

15 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Jeanne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, BRUNET Marie-Hélène, CESBRON Jean-Pierre, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, LAVIGNE Jacques, MARSAULT Hélène, NIVEAU Nicole, ROY Jacques.

### **2 pouvoirs**

Lucette GLORIAU a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Micheline REAU a donné pouvoir à Lucienne AUBRY

**Excusé (e) s** : Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Jean VOYER

**Absent (e) s** : Joël MEUNIER

Préfecture des Deux-Sèvres  
22 OCT. 2018

**Nicole NIVEAU a été élue secrétaire de séance.**

## TARIF MSA

**Mme la Vice-présidente expose :**

Suite à la proposition d'autorisation budgétaire et de tarification 2018 du Conseil Départemental en date du 30 juillet 2018,

Il est proposé de fixer le tarif MSA à 21,20 € à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2018.

**D 2018-012**

- vu le Code de l'Action Sociale et des Familles
- vu le rapport du Conseil Départemental 30 juillet 2018
- vu l'arrêté départemental en date

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe le tarif horaire de 21,20 € à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour la MSA.

**Pour extrait conforme,**

*Airvault le 18 octobre 2018*

**La Vice-présidente,**

*Frédérique DAMBRINE*

